

# INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTREE

## 2024



## DOSSIER DE PRESSE

# SOMMAIRE



<b>AVANT-PROPOS.....</b>	<b>3</b>
<b>PRÉSENTATION DE L'INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE.....</b>	<b>4</b>
<b>ZOOM SUR LES FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE.....</b>	<b>5</b>
<b>ZOOM SUR LES FRAIS DE VIE COURANTE.....</b>	<b>7</b>
<b>ZOOM SUR LES FRAIS MODULAIRES.....</b>	<b>8</b>
<b>FOCUS AIDES SOCIALES.....</b>	<b>9</b>
<b>FOCUS LOGEMENT.....</b>	<b>10</b>
<b>FOCUS TRANSPORTS.....</b>	<b>11</b>
<b>AUTRES REVENDICATIONS.....</b>	<b>12</b>
<b>MÉTHODOLOGIE.....</b>	<b>13</b>
<b>INTERASSO NANTES.....</b>	<b>15</b>
<b>CONTACTS.....</b>	<b>16</b>

# AVANT- PROPOS



Cette nouvelle édition de l'**indicateur du coût de la rentrée**, publiée par **InterAsso Nantes**, résonne comme un cri d'alarme de la jeunesse face à la **précarité grandissante** qui menace les conditions de vie et d'études des étudiant·es. À l'aube de la rentrée universitaire 2024-2025, cet indicateur souligne les **défis financiers écrasants** qui **pèsent sur les épaules de notre jeunesse**.

# 3084,96€

**C'est le coût moyen qu'un·e étudiant·e devra déboursier pour faire sa rentrée à Nantes en 2024.**

La situation est **critique**. Cette année, le coût moyen de la rentrée **dépasse la barre des 3000€**, révélant une **hausse de 2,82%** par rapport à l'année dernière.

Le plus gros poste de dépenses reste le **logement**. Les sollicitations des étudiant·es par rapport au manque d'offres de logements se voient d'ailleurs exploser sur notre territoire. Pour bon nombre d'étudiant·es en Loire-Atlantique et Vendée, **cette rentrée s'annonce ingérable sans l'aide financière de leur famille** ou sans devoir **se résoudre à conjuguer études et travail**.

Force est de constater que les conditions de vie des étudiant·es se détériorent de plus en plus. C'est dans **un contexte plus qu'alarmant** que des solutions pérennes et concrètes doivent être trouvées.

Le réseau associatif d'InterAsso Nantes et de la FAGE appelle de toute urgence à **une prise de conscience collective** afin de permettre à chaque jeune de **s'épanouir équitablement**. Face à cette situation, des **réformes structurelles audacieuses** sont indispensables pour assurer à toutes et tous non seulement l'**accès** à l'enseignement supérieur et **la réussite** académique, mais aussi l'**épanouissement personnel**.

# PRÉSENTATION DE L'INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE

L'indicateur **évalue le budget rentrée nécessaire** pour un·e étudiant·e de 20 ans en licence sans double inscription, vivant en dehors du domicile familial (décohabitant·e) et ne bénéficiant pas de bourse. Calculé par InterAsso Nantes, il analyse les dépenses courantes et les frais liés à la rentrée universitaire.

L'indicateur distingue **deux grands types de dépenses** :

## FRAIS DE VIE COURANTE

loyers, charges, nourriture, loisirs, transports, télécommunications, habillement, hygiène et entretien

## FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE

frais d'inscription, CVEC, frais administratifs, assurance logement, mutuelle, et matériel scolaire

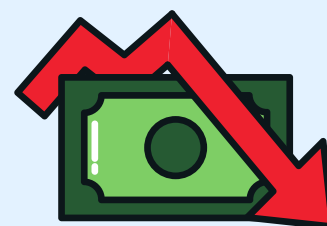
InterAsso Nantes, avec son expertise du territoire, utilise une **méthodologie rigoureuse**, intégrant des critères **qualitatifs** et **quantitatifs** pour chaque dépense, afin d'**analyser concrètement les conditions de vie des étudiant·es**.

# ANALYSE RÉSUMÉE DU COÛT DE LA RENTRÉE

	2023	2024	Evolution
<b>FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE</b>			
Frais de scolarité	170€	175€	+2,94%
CVEC	100€	103€	+3,00%
Complémentaire santé	80,95€	83,00€	+2,53%
Assurance logement	322,80€	330,00€	+2,23%
Papeterie	213,82€	217,45€	+1,70%
Manuels et matériel pédagogique obligatoire	151,22€	176,46€	+16,70%
Frais d'agence	260,00€	260,00€	0,00%
Dépôt de garantie	518,00€	538,50€	+3,96%
<b>TOTAL</b>	<b>1 816,79€</b>	<b>1883,41€</b>	<b>+3,67%</b>
<b>FRAIS DE VIE COURANTE</b>			
Loyers + charges locatives	518,00€	538,50€	+3,96%
Repas RU	66,00€	66,00€	0,00%
Alimentation	204,37€	198,11€	-3,06%
Equipements divers	137,44€	143,60€	+4,48%
Téléphonie et internet	63,48€	60,73€	-4,33%
Loisirs	46,31€	49,94€	+7,84%
Transports	147,83€	144,67€	-2,14%
<b>TOTAL</b>	<b>1183,43€</b>	<b>1201,55€</b>	<b>+1,53%</b>
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>3000,22€</b>	<b>3084,96€</b>	<b>+2,82%</b>

# ZOOM SUR LES FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE

En 2024, que ce soit pour un·e étudiant·e boursier·ère ou non, **les frais spécifiques de rentrée connaissent une nouvelle fois une hausse**, augmentant encore la situation de précarité dans laquelle vivent nombre d'entre eux·elles.



## CVEC & Frais de scolarité :

L'inscription à l'université et l'acquittement de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) sont les premières dépenses conséquentes d'un·e étudiant·e. Cette année encore, la CVEC est indexée sur l'inflation et subit une hausse de **3%**. Quant aux frais d'inscription, ils augmentent de **2,94%** suite au **dégel** pour la rentrée 2024. Cela se traduit par une **hausse de 5€** pour les étudiant·es.

## Complémentaire santé :

En 2024, le prix de la complémentaire santé pour les étudiant·es

augmente de **3,08%**. Cette augmentation s'explique par plusieurs facteurs : la hausse des coûts des soins de santé, l'inflation générale qui affecte les prix des médicaments et des consultations, ainsi que l'augmentation des charges des assureurs, notamment en raison des dépenses liées aux nouvelles obligations réglementaires et aux prestations de santé en constante évolution.

## Assurance logement :

Le montant de l'assurance logement est en hausse de **2,23%** et s'élève à **330€**. Il s'explique par le prix considérable des frais de réparation et des coûts des indemnisations.

## Matériel pédagogique obligatoire

Les dépenses liées au matériel pédagogique obligatoire augmentent de **16,70%**. Cette hausse conséquente est non négligeable pour les étudiant·es, ainsi que majoritairement non prévue dans leur budget initial. D'après l'enquête menée par InterAsso Nantes, ces dépenses varient selon les différentes filières d'enseignement supérieur ; certain·es étudiant·es sont donc bien plus touchés que d'autres par les onéreux investissements requis pour mener à bien leurs études. Le montant s'élève cette année à **176,46€**.

# ZOOM SUR LES FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE

## Frais d'agence :

Les frais d'agence à Nantes restent fixés à **260€**, demeurant une dépense conséquente pour les étudiant·es à la recherche d'un logement.

## Dépôt de garantie :

Aux frais d'agence et autres précédentes dépenses, s'ajoute le dépôt de garantie, en hausse de **3,96%**, représentant **538,50€** à Nantes.

Ces chiffres montrent bien que dès la sortie de l'été, les étudiant·es sont **replongé·es dans la réalité de leur précarité**. Certain·es ont profité de leur été et en subissent les conséquences, d'autres ont travaillé mais réalisent que c'est loin d'être suffisant pour subvenir à leurs besoins. Ces frais empêchent les étudiant·es de commencer leur année universitaire dans un climat serein, stressant dès la rentrée à cause de leurs difficultés budgétaires.

		2023	2024	Evolution
Frais de scolarité		170€	175€	+2,94%
CVEC		100€	103€	+3,00%
Complémentaire santé		80,95€	83,00€	+2,53%
Assurance logement		322,80€	330,00€	+2,23%
Papeterie		213,82€	217,45€	+1,70%
Manuels et matériel pédagogique obligatoire		151,22€	176,46€	+16,70%
<b>TOTAL SANS nouvelle location</b>	<b>Boursier*</b>	<b>768,79€</b>	<b>806,91€</b>	<b>+4,96%</b>
	<b>Non boursier</b>	<b>1 038,79€</b>	<b>1084,91€</b>	<b>+4,44%</b>

Frais d'agence		260,00€	260,00€	0,00%
Dépôt de garantie		518,00€	538,50€	+3,96%
<b>TOTAL AVEC nouvelle location</b>	<b>Boursier*</b>	<b>1 546,79€</b>	<b>1605,41€</b>	<b>+3,79%</b>
	<b>Non boursier</b>	<b>1 816,79€</b>	<b>1883,41€</b>	<b>+3,67%</b>

*\*Exonération des frais de scolarité et de la CVEC*

# ZOOM SUR LES FRAIS DE VIE COURANTE

## Loyer :

Pour un logement d'une superficie inférieure à 30m<sup>2</sup>, le **loyer moyen atteint 538,50€**. Par ailleurs, **le coût du loyer n'est pas l'unique problème**. Nous reviendrons sur le sujet au cours du focus logement.

## Alimentation et équipements :

En plus des **66€** dépensés dans les restaurants universitaires pour les déjeuners, les étudiants devront consacrer **198,11€** supplémentaires pour couvrir leurs besoins en petits-déjeuners et dîners. Pour ce qui est des équipements, tels que vêtements et ordinateur, ainsi que les produits d'hygiène, c'est **143,60€** qui devront être déboursés. Autrement dit, une hausse de **4,48%** en comparaison à l'an dernier.

## Téléphonie et internet :

De nos jours, il n'est plus concevable d'envisager d'étudier sans internet. Par conséquent, il est obligatoire pour les étudiant·es d'avoir un accès à internet. Un·e étudiant·e devra déboursier **60,73€** par mois pour un forfait mobile et une box internet.

## Loisirs :

En se basant sur les loisirs les plus populaires auprès de la population étudiante selon l'Observatoire de la Vie Étudiante, soit les activités physiques et sportives, le cinéma, les streamings vidéo et musique, un·e étudiant·e doit dépenser **49,94€**. Une augmentation considérable de **7,84%** est observable.

## Transports :

Enfin, un·e étudiant·e devra accorder **144,67€** pour les transports, voiture et transports en commun compris, afin de se rendre sur son lieu d'études, son lieu de travail ou encore son lieu de stage.



		2023	2024	Evolution
Loyers + charges locatives		518,00€	538,50€	+3,96%
Repas RU	Non-boursier	66,00€	66,00€	0,00%
	Boursier	20,00€	20,00€	0,00%
Alimentation		204,37€	198,11€	-3,06%
Equipements divers		137,44€	143,60€	+4,48%
Téléphonie et internet		63,48€	60,73€	-4,33%
Loisirs		46,31€	49,94€	+7,84%
Transports		147,83€	144,67€	-2,14%
TOTAL	Boursier*	1137,43€	1155,55€	+1,59%
	Non boursier	1183,43€	1201,55€	+1,53%

**\*Repas RU à 1€ au lieu de 3€30**

# ZOOM SUR LES FRAIS MODULAIRES

Selon la situation de l'étudiant·e, des **frais modulaires** peuvent être ajoutés aux frais de rentrée et de vie courante. En effet, s'il s'agit d'une personne menstruée, une dépense de **9,58€** sera ajoutée à son coût total de dépenses pour la rentrée.

	2023	2024	Evolution
Coût annuel	115,00€	115,00€	0,00%
Coût mensuel	9,58€	9,58€	0,00%

Il en va de même pour un·e étudiant·e provenant d'un département ou d'une région d'outre mer. Ce sont **1 237,74€** qui devront être alloués aux trajets en avion afin d'étudier en métropole.

Par le biais du Passeport Mobilité Études, certain·es étudiant·es ultra-marin·es peuvent prétendre à une prise en charge d'un aller-retour en avion, à hauteur de 100% pour les boursier·ères et 50%

pour les non-boursier·ères éligibles. Les critères d'éligibilité sont cependant stricts, laissant nombre d'étudiant·es dans l'impossibilité de poursuivre leurs études sur le territoire de leur choix. Le coût moyen des déplacements de ces aller-retours s'élève en moyenne à **1237,74€** par personne.

Les frais d'inscriptions en licence s'élevant à **2850€** pour les étudiant·es extra-communautaires, le coût total de la rentrée de ces étudiant·es se révèle d'autant plus cher, soit **5759,96€**.

	2023	2024	Evolution
Guadeloupe - Pointe à Pitre	1 071,50 €	972,30 €	-9,26%
Guyane - Cayenne	963,00 €	957,94 €	-0,53%
La Réunion - Saint-Denis	506,00 €	774,97 €	+53,16%
Nouvelle-Calédonie - Nouméa	2 215,00 €	2 334,41 €	+5,39%
Martinique - Fort-de-France	1 098,00 €	699,42 €	-36,30%
Mayotte - Dzaoudzi	1 858,00 €	1 574,93 €	-15,24%
Polynésie Française - Fa'a'a	1 599,00 €	1 350,19 €	-15,56%
<b>TOTAL</b>	<b>1 330,07 €</b>	<b>1 237,74 €</b>	<b>-6,94%</b>



En 2022-2023, la proportion de boursier·ères est de **36,3 %**, **taux en baisse de 1,4 point par rapport à l'année précédente**, et part la plus faible depuis 10 ans. L'**augmentation constante de la précarité** et du **salariat** subi pour **subvenir à ses besoins** est la preuve que **le système d'aides sociales actuel est inadapté à la réalité étudiante**.

En mars 2023, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Sylvie Retailleau **annonçait une revalorisation du montant des bourses sur critères sociaux** ainsi que la hausse des plafonds d'attribution, permettant **un accès aux bourses à une plus grande partie des étudiant·es**. Ces mesures paramétriques étant loin d'être suffisantes, une 2ème partie de la réforme a été annoncée et est **essentielle** pour la rentrée 2025.

La **hausse des coûts de la vie** force les étudiants à faire des **choix douloureux**, les **privant parfois de plaisirs simples** comme une séance de sport, une sortie au cinéma, ou une visite culturelle, **tous nécessaires à une santé physique et mentale favorable à la réussite académique**. **Face à ces défis, il est impératif de renforcer les dispositifs d'aides financières**.

Afin d'offrir aux étudiant·es la possibilité de vivre décemment, **les bourses et aides sociales doivent couvrir les besoins essentiels**, et les dispositifs de tarification solidaire, comme ceux proposés par le CROUS et les services universitaires, doivent **être étendus** pour offrir un accès à des services indispensables.

*59% des étudiant·es qui se salarient considèrent que leur travail est indispensable pour vivre.*

*Source : OVE, 2023*

## NOS REVENDICATIONS

- L'**élargissement du nombre de boursier·ères**, avec un objectif direct d'**1 million d'étudiant·es bénéficiaires**
- L'**indexation des plafonds d'accès aux bourses sur le SMIC** et de **leur montant sur l'inflation**
- La **territorialisation** par la mise en place d'un **montant forfaitaire**
- L'**ouverture des bourses** sur critères sociaux aux **étudiant·es extra-communautaires** et **doctorant·es non financé·es**
- Le **transfert de compétences et de gestion des bourses** des formations sanitaires et sociales des régions **vers les CROUS**
- La mise en place d'un **guichet unique d'aides sociales étudiantes** sous la forme du **Dossier Social Etudiant**

**AFIN DE GARANTIR UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PLUS JUSTE ET ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS, LE RÉSEAU DE LA FAGE APPELLE À UNE RÉFORME PROFONDE ET ÉQUITABLE DU SYSTÈME D'AIDES SOCIALES À L'ÉTUDIANT·E.**

Dès leur entrée dans l'enseignement supérieur, les étudiant·es se heurtent à un premier obstacle : **la difficulté à trouver un logement abordable leur permettant de poursuivre leurs études**. Entre prix, proximité du lieu d'étude, accessibilité des transports en commun, état des logements, et crise immobilière globale, les défis sont nombreux. **Pour les surmonter, les étudiant·es doivent rogner leur budget et se priver de dépenses essentielles.**

En effet, la rentrée 2024 a été marquée par **une hausse de 3,96% des loyers**, le logement restant ainsi **la plus grosse source de dépense pour les étudiant·es**, particulièrement sur un **territoire sous tension** comme la ville de Nantes. De plus, **les offres de logements sont insuffisantes face à la demande**, ce qui laisse bien trop d'étudiant·es démuni·es à la rentrée. Des **situations critiques** sont exposées sur les réseaux sociaux, dans la presse ainsi qu'au quotidien : **de nombreux·se étudiant·es n'ont pas d'autre choix que de loger dans des campings, tentes, ou encore véhicules...** De plus en plus d'étudiant·es doivent se replier sur des solutions précaires face à la **situation tendue du marché locatif** notamment sur Nantes.

InterAsso Nantes, consciente des problématiques liées au logement, tente de mettre en place un **dispositif temporaire de logement solidaire** pour aider ces étudiant·es en difficulté : **“Toit et moi”**.

Ce dispositif, que nous avons pour objectif de mettre en place pour la rentrée 2025, n'est qu'une **solution partielle et insuffisante** permettant d'aider des étudiant·es en détresse. **De vraies mesures doivent être prises.**

## NOS REVENDICATIONS

- La **revalorisation du montant des APL** et **l'augmentation du forfait charges**
- **L'accès à la garantie VISALE pour l'ensemble des étudiant·es**, en s'assurant de son respect et sa reconnaissance auprès de l'ensemble des bailleur·euses
- **L'encadrement des loyers sur Nantes et Saint-Nazaire** (zones tendues)
- **Le gel des loyers** et des charges locatives **des logements Crous**
- **L'agrandissement et la rénovation du parc du Crous**
- **L'élargissement du parc de logements sociaux** sur les territoires et l'ouverture de ces logements aux étudiant·es
- La **mobilisation des pouvoirs publics contre le développement de logements de courte durée**
- Le développement des **aides au paiement des factures d'énergie** (chèque-énergie...)

La ville de Nantes a la chance de posséder un **réseau de transport en commun développé** que bon nombre d'étudiant·es **utilisent chaque jour**, dans leurs déplacements courants (études, rendez-vous, courses etc.). Par ailleurs, la métropole nantaise, via le service “**Naolib**”, met à disposition pour les personnes de moins de 26 ans un abonnement illimité à prix réduit, soit **10 mensualités** (pour 12 mois d'abonnement) à **24,50 euros**, au lieu de 53,90 euros.

Prenons l'exemple d'une étudiante de 22 ans, se déplaçant en transports en commun. Au cours de son année universitaire, elle va payer au minimum **245 euros de transports**, hors frais de voiture, train ou autre. 245 euros, c'est **supérieur à un mois de son budget alimentaire**. Cette étudiante devra donc se restreindre et sauter des repas pour pouvoir se rendre à ses cours.

Il existe une **tarification solidaire** qui permet aux habitant·es les plus précaires de bénéficier d'aides au financement de l'abonnement illimité, qui peuvent aller jusqu'à la prise en charge totale du coût de l'abonnement. Cependant, cette prise en charge totale n'est valable que pour les foyers au QF (Quotient Familial) inférieur ou égal à 350. **Cette clause exclut donc un bon nombre d'étudiant·es, encore rattaché·es au foyer fiscal de leurs parents.**

Pourtant, les chiffres montrent qu'en 2023, **entre 26% et 40% des étudiant·es vivent sous le seuil de pauvreté** (DRESS, 2023). Financer un abonnement de transports lorsque l'on vit sous le seuil de pauvreté, ne sera jamais une priorité. De ce fait, **nombreux·ses sont les étudiant·es à avoir des difficultés à se rendre à la faculté**, pour pouvoir suivre leurs cours.

L'abonnement illimité des transports en commun Naolib reste un **coût non négligeable pour les étudiant·es**, qu'ils soient précaires ou non. De plus, la tarification solidaire ne prend pas suffisamment en compte les situations de tous·tes les étudiant·es.

## NOS REVENDICATIONS

- Un accès à la **gratuité des transports en commun du réseau Naolib pour les étudiant·es**
- L'ajout dans la **tarification solidaire** d'un statut “**étudiant**”, sur présentation d'une carte étudiante ou d'un certificat de scolarité.

**Il est temps de s'inquiéter de la situation des étudiant·es qui doivent choisir entre se nourrir, étudier, ou travailler pour financer leurs études. La gratuité des transports en commun à Nantes réduirait leur budget mensuel tout en leur assurant un accès direct à leur faculté, facteur réduisant leur charge mentale et favorisant leur réussite académique.**

# AUTRES REVENDEICATIONS

## ALIMENTATION

- L'ouverture des **repas CROUS à 1€ pour toutes et tous** sur les sites de restauration étudiante
- **Un accès à la restauration à tarification sociale à 3€30 et 1€ sur l'ensemble des sites de formation**, dont les villes universitaires d'équilibre (VUE)
- Le développement de **conventionnements** afin de **garantir un accès à une restauration à tarification sociale** sur l'ensemble des sites de formation délocalisés et sur les lieux de stage

## FRAIS COMPLÉMENTAIRES OBLIGATOIRES

- La **prise en charge par l'Etat des frais complémentaires nécessaires à la réussite**
- La **suppression en urgence des frais illégaux**, ou frais complémentaires imposés de façon obligatoire par les établissements

## ÉTUDIANTS EXTRA-COMMUNAUTAIRES

- La **suppression des droits différenciés pour les étudiant·es extra-communautaires**, pour ainsi les réaligner sur les frais d'inscription nationaux
- Un **accès aux bourses sur critères sociaux** dès l'arrivée en France des **étudiant·es extra-communautaires**

## CVEC

- La **désindexation de la CVEC de l'inflation** et son **retour au montant initial**
- La **transparence** dans l'utilisation des fonds par les établissements

## COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

- Un **accès à la complémentaire santé solidaire (C2S)** pour l'ensemble des étudiant·es boursier·ères et des étudiant·es en faisant la demande

L'indicateur global est obtenu en faisant la **somme des frais de vie courante et des frais spécifiques de rentrée** calculés pour le mois de **septembre** dans une **situation la plus favorable possible**, pour un·e étudiant·e de 20 ans en **Licence** à l'université, sans double inscription, **non boursier·ère et décohabitant·e** (ne vivant plus au domicile familial).

## Frais de vie courante :

### Transports

Le tarif d'un abonnement étudiant ou jeune en transports en commun est basé sur les prix proposés par le réseau de transport public local. S'ajoutent à cela, 4 allers-retours de 26km par mois, soit l'équivalent d'un trajet moyen domicile-lieu d'études par semaine. Ces données sont calculées selon le barème d'indemnités kilométriques des frais relatifs au transport en véhicule personnel, pour une voiture thermique de 4 chevaux.

### Loyer

Le niveau moyen du loyer et des charges est obtenu en utilisant l'outil développé par LocService de côte des loyers. Une valeur moyenne de loyer pour un appartement est ainsi donnée, dépendant de sa surface et du nombre de pièces. De cette manière, en utilisant ces deux moyens d'analyse nous

sommes arrivés à un résultat se voulant le plus réaliste possible. La moyenne est faite avec le loyer de studios faisant entre 20 et 30m<sup>2</sup> et le loyer de T2 faisant de moins de 30m<sup>2</sup>.

### Téléphonie & Internet

Les tarifs de téléphonie et Internet pris en compte correspondent à la moyenne des tarifs pratiqués par les opérateurs majeurs en France, pour les offres comprenant la téléphonie mobile avec 100Go de données mobiles et une box internet.

### Loisirs

Les loisirs qui ont été retenus représentent ceux les plus courants selon l'OVE (Observatoire de la Vie Étudiante). Cela correspond aux activités physiques et sportives, aux séances de cinéma ainsi qu'aux abonnements de streaming musique ou vidéo.

### Repas RU

Le prix des repas au restaurant universitaire est obtenu en considérant qu'un·e étudiant·e prend en moyenne 20 repas au restaurant universitaire par mois (5 repas par semaine). Le prix du ticket RU pour l'année 2024-2025 est maintenu à 3,30€.

### Alimentation

Nous simulons un panier de courses pour 30 petits déjeuners et 40 repas, basé sur les recommandations du Plan National Nutrition Santé (PNNS). Nous calculons le budget moyen d'un·e étudiant·e ayant une alimentation omnivore.

## Equipements divers

Les équipements divers correspondent à l'ensemble des produits utilisés au quotidien, hors alimentaire. Sont considérés dans les données prises en compte, une mensualité d'un ordinateur de 300€ acheté avec un prêt à taux 0%, un ensemble vestimentaire (jean, tee-shirt, sweat, paire de chaussures), un lot de produits d'hygiène classique, et un lot de produits d'entretien.

## Frais spécifiques de rentrée :

### Inscription & CVEC

Les droits d'inscription pris en compte sont ceux en vigueur pour un·e étudiant·e s'inscrivant en licence à l'université, sans double inscription.

Le montant de la CVEC est celui annoncé tous les ans par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR).

### Complémentaire santé

Le montant de la complémentaire santé est calculé par une moyenne entre l'offre « Tous Soins » des différentes mutuelles étudiantes.

### Frais d'agence

Depuis 2020, les frais d'agence sont plafonnés en fonction de la zone dans laquelle se trouve le logement. Les frais d'agence pris en compte sont ceux pratiqués au maximum pour un logement de 20m2 qui sont à charge du/de la locataire.

## Assurance logement

L'indicateur se base sur une assurance du type « Essentielle » dont les données correspondent au montant d'un an d'assurance pour un logement de 20m2 dès la rentrée 2024-2025. L'indicateur se base sur un panier moyen d'achat de diverses fournitures de rentrée : sac à dos, matériel d'écriture, impression. Sont retenus les prix d'entrée de gamme ou de marque commerçants.

## Frais modulaires :

### Menstruations

L'indicateur, basé sur le simulateur du journal Le Monde, inclut le coût moyen des produits menstruels pour une personne menstruée. Il prend en compte une période menstruelle moyenne de 5 jours, avec l'utilisation de 7 serviettes par jour et des anti-douleurs.

### Transports depuis les Outre-Mer

L'indicateur calcule la moyenne des tarifs de plusieurs vols en provenance de différents territoires d'outre-mer. Les prix moyens au 1er septembre, issus des sites d'Air France (tarif étudiant) et d'EasyJet (tarif adulte), sont pris en compte. Les voyages sélectionnés sont des vols directs autant que possible, incluant deux bagages de 23 kg en soute.

# INTERASSO NANTES



**InterAsso Nantes (IAN)** est une **fédération territoriale**, association loi 1901, qui a pour objectif premier **l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiant·es** du territoire de **Loire-Atlantique et Vendée**.

Pour cela, elle réunit les **associations étudiantes** et **élu·es étudiant·es** de **Nantes Université** autour d'un projet commun de **représentation étudiante**. Le réseau associatif d'IAN compte à ce jour **17 associations adhérentes** (BDE, associations solidaires, corporations...) et **1 association observatrice**. Elle est la première organisation représentative des étudiant·es du territoire.

Afin de répondre aux besoins des étudiant·es, une fédération doit s'appuyer sur deux piliers que sont la **représentation académique** (avec les élu·es étudiant·es) et la **représentation associative** (BDE, corporations, et autres associations étudiantes).

C'est pour cela qu'IAN s'emploie depuis plus de 10 ans à **œuvrer au quotidien pour coordonner ces deux piliers** afin que **la voix des étudiant·es soit entendue** par tous·tes les acteur·ices de la jeunesse et de nos formations.

Les projets, les positions et les valeurs d'IAN s'inscrivent dans de nombreuses thématiques comme la **lutte contre la précarité étudiante**, les **événements étudiants inter-filières**, le travail de **coordination des élu·es** étudiant·es, la **lutte contre les discriminations et les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS)**, **l'innovation sociale** ou la **transition écologique**, entre autres.

C'est parce qu'elle a cette démarche globale qu'IAN est **l'organisation étudiante du territoire la mieux placée pour défendre les étudiant·es de Nantes Université**.



Le **Guide des Aides Sociales Étudiantes (GASE)**, dont la première édition date de 2023, est l'expression de cette dynamique sociale au sein de la fédération. Il vient accompagner le travail mené au niveau des Affaires Sociales, de l'Innovation Sociale mais aussi de la Défense des Droits, **pour informer et accompagner les étudiant·es**.

Co-construit avec certain·es acteur·ices du territoire, le GASE se veut être **un outil du quotidien pour la jeunesse** en étant un référencement le plus exhaustif possible des **aides** pouvant être accordées sur les territoires nantais, yonnais et nazairien, ainsi que les conditions d'obtention de celles-ci et les **démarches** à effectuer pour y avoir accès afin de lutter contre le phénomène de non-recours.

# CONTACTS



**Eleanor BLOT**  
Porte-Parole

**06 95 11 97 67**

[presse@interassonantes.org](mailto:presse@interassonantes.org)



**Anne-Lyse HERVY**  
Présidente

**06 15 08 94 21**

[presidence@interassonantes.org](mailto:presidence@interassonantes.org)